

UN PORTFOLIO ET QUELQUES NOTES SUR LA NOUVELLE-ORLÉANS À LA VEILLE DE LA GUERRE DE SÉCESSION

Serge NOIRSAIN

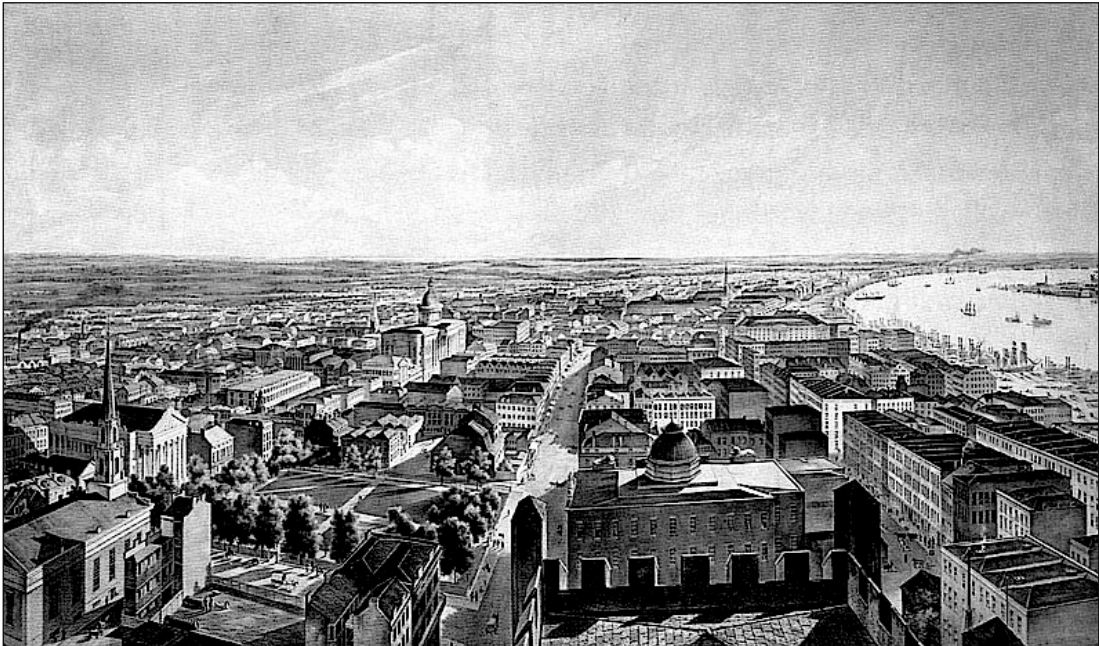


Bruxelles & Paris 2020
contact@noirsain.net

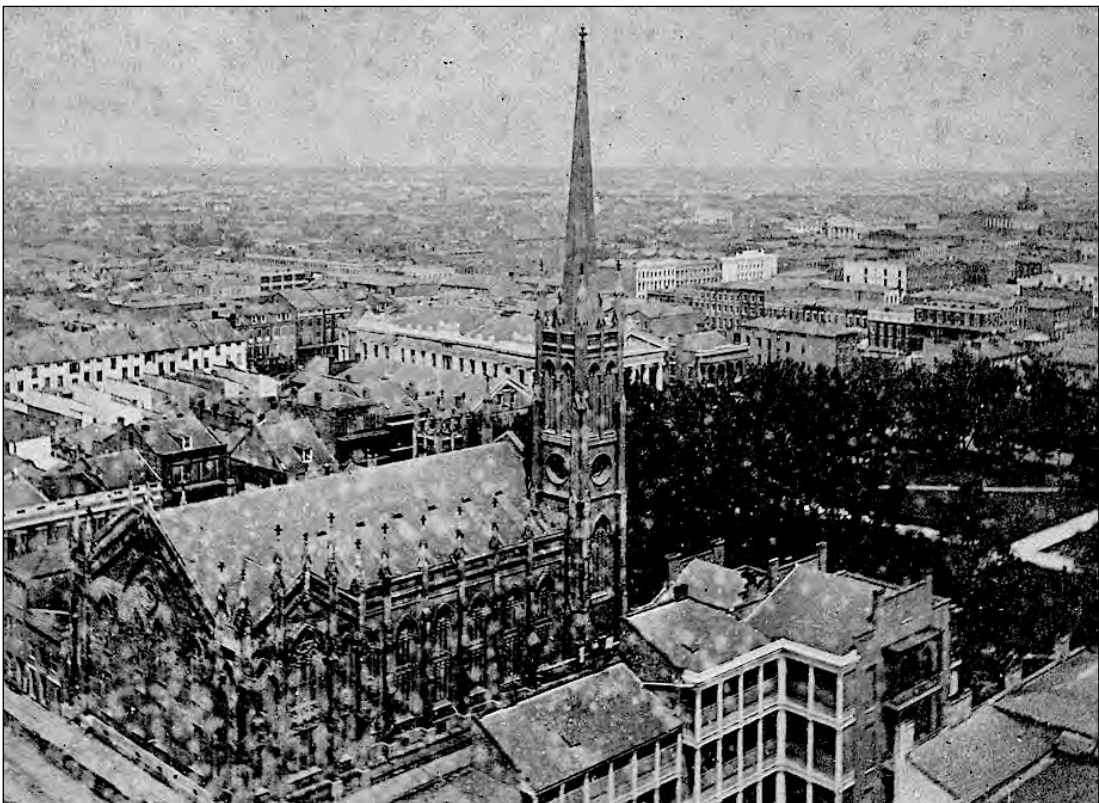
Couverture :

Les vapeurs fluviaux *Gipsy* et *Grand Turk* amarrés à la jetée de La Nouvelle-Orléans (*Peinture de Hippolyte Sebron en 1853. Tulane University Special Collection in New Orleans*).

La Nouvelle-Orléans à vol d'oiseau, 1850-1865



La cité vue depuis le toit de l'église St. Patrick. Lithographie de Benjamin F. Smith Jr., tirée de l'aquarelle en couleur de John William Hill et publiée en 1852 par la compagnie Smith Brothers (Library of Congress). Localisation des principaux édifices de la ville : la longue façade de l'Hôtel St. Louis, coiffée par son large dôme, apparaît au premier plan au centre de la lithographie. En retrait, presque au centre de celle-ci, on distingue le prestigieux Hôtel St. Charles et son dôme central, situé en lisière de la rue St. Charles - Sur l'extrémité gauche de cette gravure, se dressent la toiture de l'église St. Patrick et celle de l'Hôtel de Ville qui est reconnaissable par sa toiture à deux pans et sa façade couverte de colonnades grecques. Devant cet immeuble s'étale le grand square Layette, compris entre la rue St Charles et la rue du Camp. L'extrémité droite de ce square s'arrête en bordure de Canal Street.



L'église St. Patrick se dresse en lisière du grand square Lafayette, ca. 1860. L'extrémité droite de ce square jouxte Canal Street, mais se situe à l'extérieur de la photo (Washington artillery.com).

*Le vice, le jeu et les échecs de 1850 à 1865 à La Nouvelle-Orléans*¹

- Prostitution et maisons closes

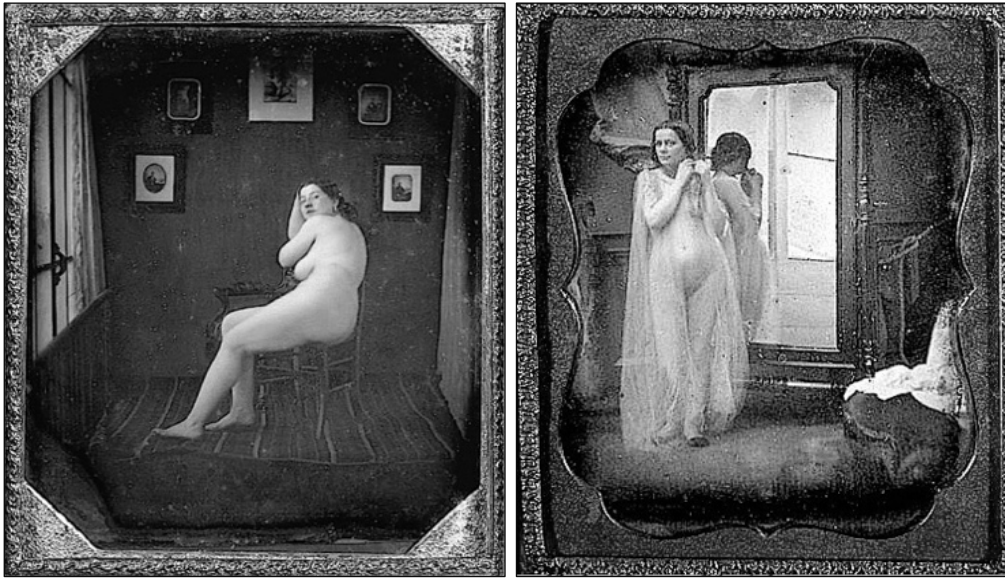
Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, le vieux Carré français de La Nouvelle-Orléans laisse apparaître les premières métastases de sa détérioration au fil de l'arrivée d'une pléthore d'émigrants qui se regroupent par groupes ethniques. Dans son livre *Creoles and Americans : Creole New Orleans*, l'historien américain Joseph G. Tregle écrit qu'en 1850, la population de la ville se composait de 54 % de citoyens nés à l'étranger, de 14 % d'Américains nés sur place et de 32 % de Louisianais provenant des autres villes et villages de ce État. Un peu plus que le tiers de ces Louisianais aurait pu revendiquer leur appartenance à la catégorie des Franco-Hispaniques de race blanche.

Dès les années 1840, la notoriété de Gallatin Street (un quartier « chaud » aujourd'hui disparu) qui était proche de la Levée) rivalise avec celle de la rue St. Denis à Paris. Entre 1841 et 1860, près d'un demi-million d'émigrants auraient transité par le port de La Nouvelle-Orléans avant de s'aventurer dans l'Ouest. Dès 1858, le Dr William Sanger (*History of Prostitution*) estime qu'en moyenne, la moitié des prostituées succombe à une maladie vénérienne ou à la tuberculose en moins de quatre ans. Se fondant sur les archives policières et judiciaires de la ville pour préparer son livre : *Brothels, Depravity, Illegal Sex in Antebellum New Orleans*, Judith Kelleher Schafer écrit que les prostituées locales étaient souvent issues de l'immigration, notamment irlandaise. Quelques « Madame Claude » avant l'heure gravèrent leur nom en lettres écarlates sur la devanture de fameux lupanars dans la *Crescent City*. En mai 1857 par exemple, May Baily et Emma Pickett sont deux célèbres taulières à qui le maire de la ville délivre l'autorisation de tenir un bordel, l'une au 423 de la rue Dauphine, l'autre au 22 de la rue St. John (voir documents p. 4). Conformément à la réglementation sur la mise au travail des prostituées, les tauliers et les taulières de La Nouvelle-Orléans étaient soumis à une taxe mensuelle qu'ils devaient acquitter anticipativement au début de chaque mois. Gerard Capers, l'auteur de *Occupied City : New Orleans under the Federals*, écrit qu'entre 1862 et 1865, les médecins de l'armée fédérale traitèrent de cinquante à cent mille soldats qui avaient contracté une maladie vénérienne dans les bouges des villes sudistes reconquises.

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, les sévices dont sont victimes les prostituées ne taraudent guère la police locale qui s'aventure peu dans les quartiers chauds. Dans les années 1850, des canailles en col blancs, comme Tom Anderson, Archy Murphy, George Kent et John Swan, possèdent, exploitent ou rançonnent les plus grands et les plus florissants bordels de la *Crescent City*. Leurs fiefs gîtent parfois sous la houle des premières bandes organisées de la ville, notamment le fameux Live Oak Gang qui génère d'épiques combats de rues pour accroître sa zone d'influence et racketter les bars et les prostituées. Wilbur R. Miller, l'éditeur d'une œuvre collective sur l'histoire de la criminalité à La Nouvelle-Orléans, analyse son mécanisme dans la seconde moitié du XIX^e siècle :

« Entre 1857 et 1860, les 225 homicides constatés par la municipalité (35 par tranche de 100 000 habitants), faisaient de cette ville la plus létale des États-Unis (...) Si la prostitution n'était pas punie comme un crime, ses activités collatérales les y associaient. Pour les contrôler indirectement, la police interpellait les filles pour désordres sur la voie publique puis les relâchaient peu après. Les jeux, les duels et le vagabondage occupaient en permanence les tribunaux ordinaires. »

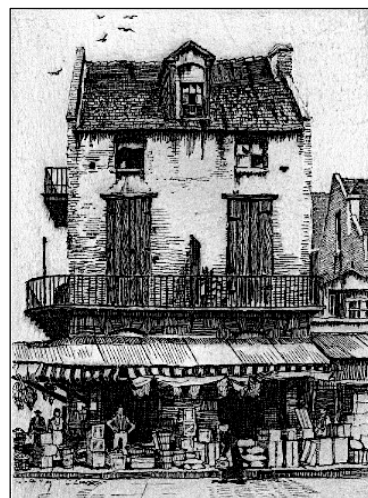
¹ Tregle J., *Creoles and Americans*, pp. 165-6, 184. Hirsch & Logsdon, eds., Baton Rouge, 1992 ; Schafer J.K., *Brothels, Depravity and Abandoned Women ; Illegal Sex in Antebellum New Orleans*. L.U.P., 2009 ; Miller W.R., *Social History of Crime and Punishment in America*, p. 1042. University of New York, 2012 ; Dauterive J.A., Lambousy G., Jones W. Simonson & Ginsberg E., *The People of Gallatin Street in the Place where Terpsichore and Bacchus Ruled the Hour* (www.neworleanshistorical.com) ; Capers G.M., *Occupied City, New Orleans under the Federals*. University Press of Kentucky, 1965.



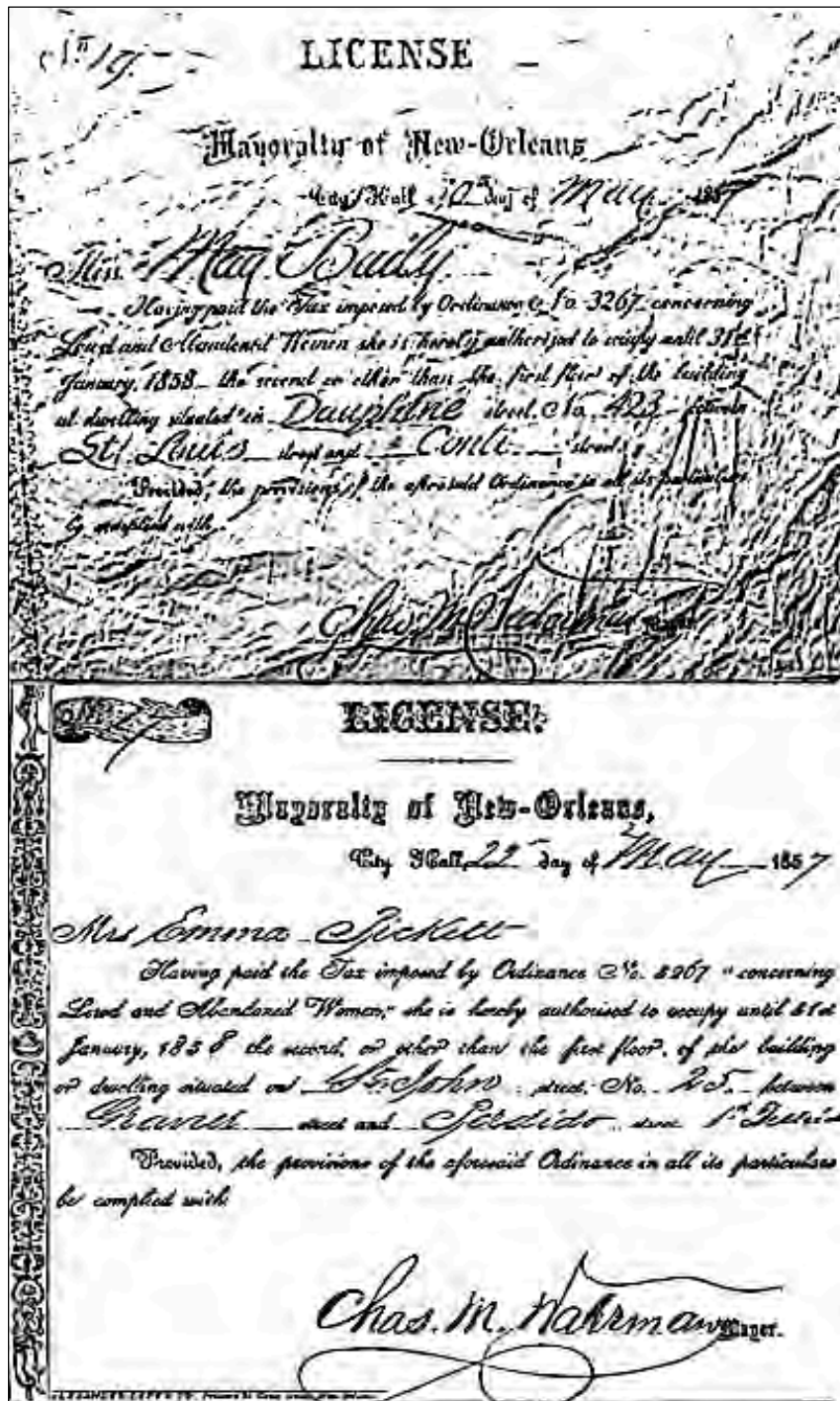
Hôtesse d'un bordel de La Nouvelle-Orléans, ca. 1850 (Graham Nash Collection et Paul Getty Museum).



Les quartiers les plus chauds : Basin Street au-dessus, Dauphine Street au centre (de gauche à droite) et Gallatin Street dans le bas, à droite.



Le célèbre bordel de Tom Anderson dans Gallatin Street (New Orleans' Red Light District) - Croquis anonyme d'une maison de passes délabrée dans Basin Street (Historic New Orleans Collection).



Deux licences délivrées en 1857 par le maire de La Nouvelle-Orléans, autorisant deux tenancières de bordels à utiliser des prostituées (New Orleans Public Library).

FOR GONORRHEA, GLEET, WEAKNESS, PAINS
 in the Back, and all Urinary Affections.
THE GREAT ENGLISH REMEDY, SPECIFIC SOLU-
TION.—This world-renowned preparation cures all affections
 of the generative organs, whether recent or chronic. Physi-
 cians of England, of France, and of America, acknowledge its
 efficacy. Thousands of sufferers have been relieved by it.
 Purely vegetable in composition, it is as harmless as it is effi-
 cacious. The system becomes invigorated, and the debilitated
 body and depressed mind are restored to energy.

B. ABRAMS,
 Sole agent for the United States,
 my17 1y Apothecary 26 Canal street, New Orleans.

Peu soucieux du qu'en-dira-t-on, un apothicaire de La Nouvelle-Orléans propose un remède qui est supposé soigner la gonorrhée (*Daily Crescent* du 2 mai 1860).

- Tripots et tables de jeux à La Nouvelle-Orléans de 1850 à 1865²

Lorsqu'en 1805 les États-Unis achètent la Louisiane, La Nouvelle-Orléans comptait à elle seule davantage de maisons de jeux que la somme de celles qui étaient en activité à Baltimore, à Boston, à Philadelphie et à New York. En cette amorce du XIX^e siècle, cette catégorie de tripots florissait dans les quartiers interlopes, mais en 1827 un certain John Davis se risque à faire construire un immeuble de luxe à l'angle de la rue Bourbon avec la rue d'Orléans, en plein centre du Carré français, afin d'y attirer une clientèle plus argentée que celle des tripots de bas étages. John Davis apparaît alors comme le « parrain » des dés pipés et des cartes truquées jusqu'en 1832, lorsque la Chambre des députés de la Louisiane promulgue une loi autorisant n'importe quel citoyen américain de race blanche à ouvrir une salle de jeux en contrepartie du paiement anticipé de 7 500 dollars, renouvelable chaque année.

Le collège des mandataires de la *Crescent City* réalise peu à peu que cette nouvelle fiscalité a ouvert la Boîte de Pandore qui génère un nouveau type de criminalité. Alors, trois ans plus tard, ce même collège décrète une loi interdisant les jeux d'argent sur son territoire et sur les vapeurs qui remontent et descendent le Mississippi dans ses eaux louisianaises. Les contrevenants encourent des peines qui se traduisent parfois par un emprisonnement de cinq ans, majoré d'une amende de dix mille dollars. Cette décision comminatoire n'aura guère plus d'effets que la prohibition de l'alcool au cours des années 1930 : les joueurs s'affrontent désormais autour de tables dressées dans des lieux discrets ou privés.

La crise financière des années 1837 asphyxie les ressources des flambeurs modestes, mais au début de la guerre avec le Mexique, le transit des troupes américaines par La Nouvelle-Orléans et les chercheurs d'or qui déferlent dans les ports de la côte est pour marcher sur la Californie incitent les businessmen louisianais à convaincre leurs homologues de la politique de réactiver la fiscalité sur les jeux. En 1850, Price McGrath, un ancien tailleur qui avait fait fortune au Kentucky, renouvelle le genre en ouvrant, dans la rue Carondelet (sise dans la partie supérieure gauche du Carré français), un casino dont le luxe asphyxie ses autres concurrents. Le modèle engendre des émules et les salles de jeux de la *Crescent City* se métamorphosent en palaces qui rivalisent avec les salons des vapeurs. Le recensement de 1860 relève 557 casinos fluviaux de toutes catégories. Au cours de la guerre, ces temples nautiques du jeu évitent de s'aventurer sur le Mississippi pendant les opérations de la marine de guerre fédérale.



Reproduction de l'un des premiers jeux de cartes américains imprimés en quadrichromie et en une seule opération, entre 1840 et 1860, par le new-yorkais Lewis I. Cohen. Il les lance sur le marché en 1832 : cette innovation révolutionne l'ancienne chromolithographie des cartes à jouer aux États-Unis (wopec.co.uk).

² Thompson W., *Gambling in America : An Encyclopedia of History, Issues, and Society*, p. xi. Santa Barbara : ABC-CLIO, 2001 ; Galik E. & Pritchard R., *Regulation of Gambling in Colonial and Antebellum New Orleans*. Tulane University, 2016 ; Nash R., *Encyclopedia of Western Lawmen & Outlaws*, p. 222. Rowman & Littlefield, 1992.

- Madame LaLaurie : l'émule sudiste d'Elizabeth Báthory³



La stèle qui mentionne la date de la mort de Marie-Delphine LaLaurie-McCarthy à Paris, est encore visible au cimetière Saint-Louis de La Nouvelle-Orléans - La première édition du Code Noir a été imprimée à Paris aux éditions Saugrain en 1718. Ce code est resté en vigueur chez les Créoles de Louisiane jusqu'à l'installation du général Butler à La Nouvelle-Orléans en avril 1862.

Marie-Delphine McCarthy ou Macarthy, veuve de Ramón de López y Angulo puis de Jean Blanque, épouse Léonard LaLaurie, un riche médecin franco-louisianais. Les revenus de cet homme et les biens dont elle a hérité au sortir de ces précédents veuvages, la dotent de l'une des plus grandes fortunes de La Nouvelle-Orléans. En 1832, l'intelligentsia nantie de la ville la dépeint comme la reine des réceptions fastueuses qu'elle organise régulièrement dans l'immeuble qu'elle s'est fait construire au 1140 de la rue Royale, une artère qui traverse la section inférieure du Vieux Carré (plan p. 6).

Le 10 avril 1834, sa réputation se carbonise dans l'incendie accidentel qui dévore une partie de sa demeure. En effet, le principal quotidien de la ville, le *New Orleans Bee*, ruine sa prestigieuse aura en relatant que, dans les sous-sols épargnés par le feu, les pompiers de la ville ont découvert un incroyable charnier : les corps enchaînés de sept esclaves, hommes et femmes, que Mme LaLaurie avait torturés par sadisme. Comme en 1834, le vieux *Code Noir* persiste à assimiler ces malheureux à des biens meubles, la Justice locale tergiverse avant de poursuivre une personne « si bien née » dont le comportement serait resté dans l'ombre sans ce « fâcheux incident ».

À défaut d'un procès-verbal de police détaillé sur cette affaire, mais en a-t-on dressé un, les récits de l'événement se révèlent parfois confus parce qu'embarrassants pour les hauts dignitaires qui se sont commis dans son cercle mondain. En tout état de cause, il est incontestable que, redoutant la mise à l'index et l'opprobre dont ils vont devenir l'objet au sein de leur clique sociétale, Marie-Delphine et son époux décident sur-le-champ de fuir subrepticement la ville et la Louisiane pour se rendre au port de Mobile, en Alabama, où ils pourront s'embarquer incognito sur un paquebot en partance pour la France. Nous savons qu'elle décède à Paris en 1842, mais nous ne connaissons pas l'odieux Sudiste qui a osé dresser, dans le cimetière Saint-Louis de La Nouvelle-Orléans, la stèle qui mentionne la date de sa mort à Paris. Les archives criminelles des États-Unis la classifient comme leur première tueuse en série.

En dépit de leur reconstruction quelques années après la guerre de Sécession, la « maison maléfique » de Marie-Delphine LaLaurie et ses fameuses chambres de tortures s'inscrivent dans les curiosités de la ville parce que ses agences touristiques l'ont assimilée erronément à un haut-lieu du culte vaudou en raison de ses prétendus rites sanguinaires.

³ Elizabeth Báthory : une comtesse slovaque d'origine hongroise, qui est entrée dans l'Histoire pour ses monstruosités vis-à-vis de ses serfs ; Taylor T., *Wicked New Orleans : The Dark Side of the Big Easy*, pp. 52-4. Charleston History Press, 2010 ; Kendall J., *History of New Orleans*, p. 131. Wentworth Press, 2016 ; *New Orleans Bee*, 11 avril 1831.

- Paul Morphy : prince de l'échiquier et abolitionniste

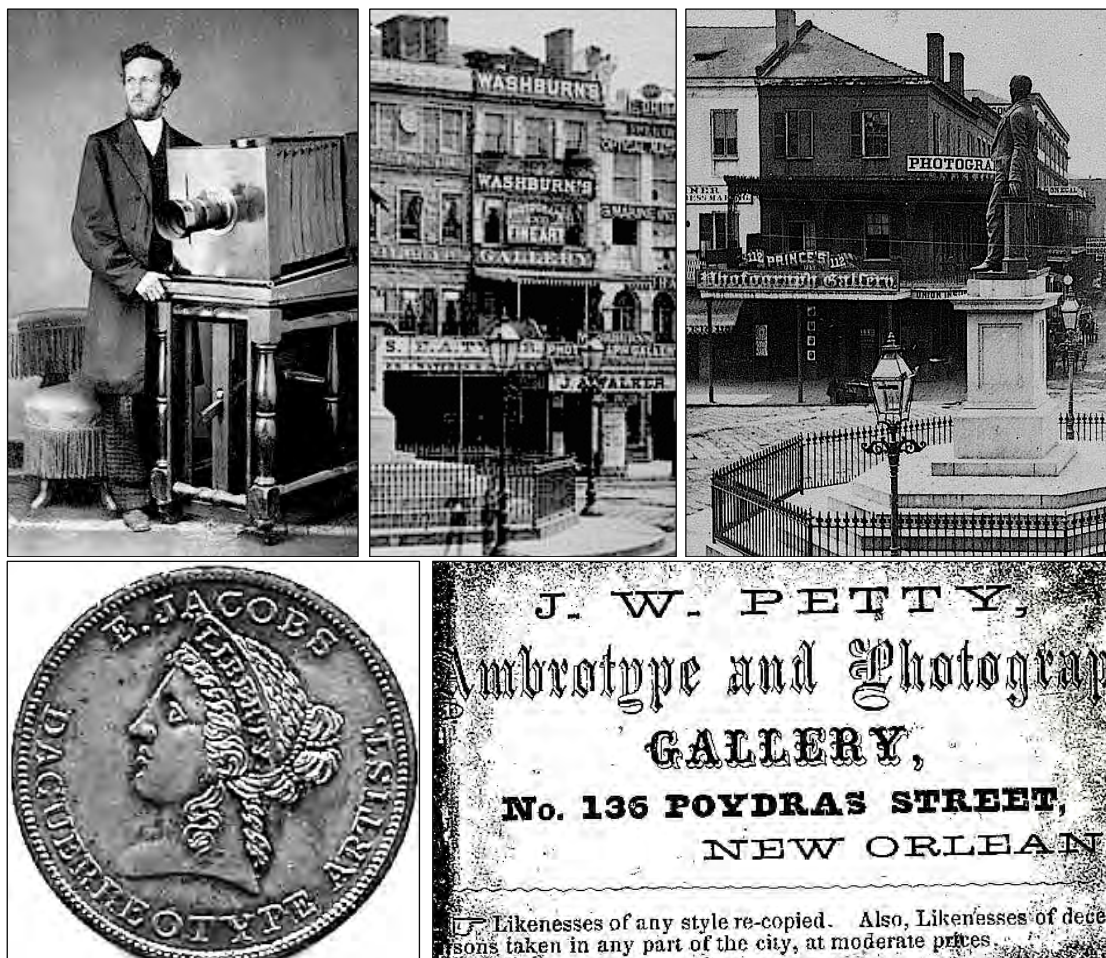


La maison natale de Paul Morphy, appelée aujourd'hui « La Maison Carpentier-Beauregard-Keyes » et Paul Morphy en 1854 (Louisiana State Museum). Joseph Le Carpentier (grand-père maternel de Paul Morphy) bâtit cet immeuble en 1826 et y installe sa famille jusqu'à la guerre de Sécession. Après celle-ci, le général P.G.T. Beauregard s'y installe avec ses filles de 1865 à 1868. En 1945, la romancière américaine France P. Keyes rachète la maison et fait procéder à de lourds travaux de rénovation pour l'aménager en musée. Cet immeuble est sis au 1113 de la rue St. Charles (à gauche sur le plan), une longue artère perpendiculaire à Canal Street.

Paul Morphy est le personnage central de *The Chess Players* (Les joueurs d'échecs) le roman historique de Frances Parkinson-Keyes, paru en 1961. Issu d'une famille fortunée, Morphy se distingue dès ses douze ans dans la maîtrise des échecs, notamment en battant le Hongrois Johann Löwenthal, à l'époque l'un des ténors de l'échiquier. Le jeune homme poursuit ensuite ses études à l'université de Tulane (Louisiane) et y obtient aisément son diplôme en droit en 1857 car sa mémoire exceptionnelle enregistre aisément toutes les facettes des textes juridiques. Comme sa fortune familiale le dispense de pratiquer une activité professionnelle, il voyage en Europe et percole progressivement les cercles très fermés des mandarins des échiquiers américains, britanniques, allemands et français. Au cours de ses pérégrinations, il défait les vedettes du « tablier » notamment lors de parties qui l'opposent simultanément à plusieurs adversaires. Le 11 mai 1859, Morphy rentre aux États-Unis. Quoique la presse américaine l'encense, il prend une certaine distance avec le monde des échecs pour se concentrer sur sa carrière professionnelle. La guerre ne lui en donne pas le temps. Farouchement opposé à l'esclavage, il s'aliène ses amis en refusant un grade dans l'armée rebelle puis s'exile à Paris jusqu'en 1865.

Lors de son retour à La Nouvelle-Orléans, l'establishment local l'ostracise pour avoir pactisé avec l'ennemi et le contraint à une oisiveté qui ne lui donne guère l'opportunité de pratiquer ses compétences juridiques. En effet, ses thuriféraires d'avant-guerre ne lui ont pas pardonné de les avoir trahis en véhiculant des idéaux antiesclavagistes. Se sentant rejeté par le premier cercle de ses anciens amis : les prétoriens de la « Cause », il sombre peu à peu dans une dépression qui se mue en paranoïa. En 1884, il n'a alors que quarante-sept ans, ce que l'on définit actuellement comme un accident vasculaire cérébral le terrasse en son domicile.

**Les principaux photographes du Vieux Quartier français, répertoriés
dans les éditions de 1855 à 1861 du Gardner's New Orleans Directory**



Jeton publicitaire distribué avant la guerre par le photographe Edward Jacobs qui officiait au 93 de la rue du Camp - Carte de visite du photographe J.W. Petty de La Nouvelle-Orléans (washingtonartillery.com).

Photographe avec son appareil, probablement un Dalmeyer, très utilisé en 1860 - Les photographes William W. Washburn et Louis I. Prince ont ouvert leur studio de part et d'autre de la statue de Henry Clay, dans Canal Street, un carrefour prestigieux au cœur de la ville (Historic New Orleans Collection).

Les principaux photographes en activité à La Nouvelle-Orléans entre 1860 et 1865

Samuel Anderson	61 Camp St. 1860-64
E. Beachbard	173 Rampart St. & Camp Moore, 1861
Samuel T. Blessing	87 Camp St. 1860-63
Anderson & Turner	61 Camp St. 1864-65
John H. Clark	101 Canal St. 1861-65
A. Constant	20-21 Hospital St. 1861-65
A. Constant & L. Moses	21 Hospital St. 1866
Jay Dearborn Edwards	19 Royal St. 1861
William M. Guay	108 Poydras St. 1861-62 & 75 Camp St. 1863-64
Edward Jacobs	93 Camp St. 1860-64
Theodore Lilienthal	102 Poydras St. 1862-65
Felix Moissenet	6 Camp St. 1861
Bernard Moses & Gustave Moses	46 Camp St. 1861-65
Samuel Moses	Angle de Camp St. & Poydras St. 1861-65
J. W. Petty	136 Poydras St. 1861-65
Louis Isaac Prince	112 Canal St. 1861-64 & 8 St. Charles St. 1865
William Watson Washburn	142 Canal St. 1861-65

Canal Street et Jackson Square : les hauts-lieux de La Nouvelle-Orléans



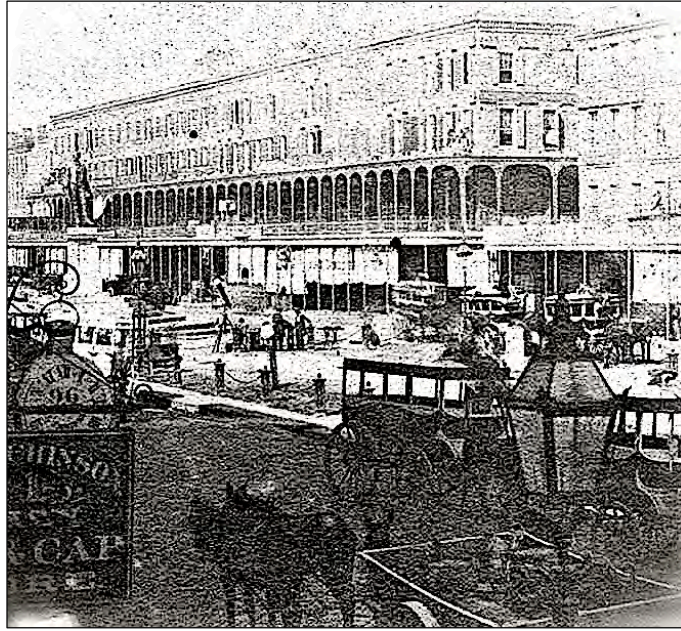
Sur la gauche, la flèche de la cathédrale St. Louis indique que cette section de Canal Street tourne le dos à la Levée du Mississippi (Louisiana State Museum).



Une section de Canal Street (6,7 km) après la pose des rails, ca. 1861. Sur la photo, cette artère se dirige sur la Levée du Mississippi (Louisiana State Museum).



La statue de Henry Clay, érigée en 1860 sur Canal Street, au carrefour avec la rue St. Charles à gauche (Louisiana State Museum).



Au cours des grands travaux sur Canal Street, les streetcars circulent encore sur les bandes de circulation situées de part et d'autre de la zone verte au centre de cette avenue (T. Bailey, Louisiana State Museum).



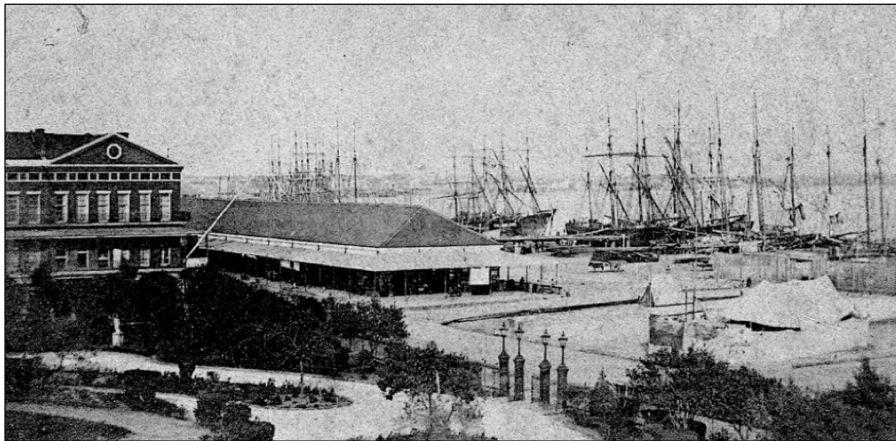
Dépôt de la ligne du streetcar, rue St. Charles en 1860.
(nolahistoryguy.com).



Canal Street en 1860. Le tronçon de cette artère débouche sur Jackson Square et la Levée (T. Bailey, Louisiana State Museum).



Au-dessus et au-dessous : le square Jackson en lisière du fleuve Mississippi. À gauche on distingue le triangle grisâtre de la toiture à quatre pans du *French Market* : le marché couvert qui jouxte la Levée (Louisiana State Museum).

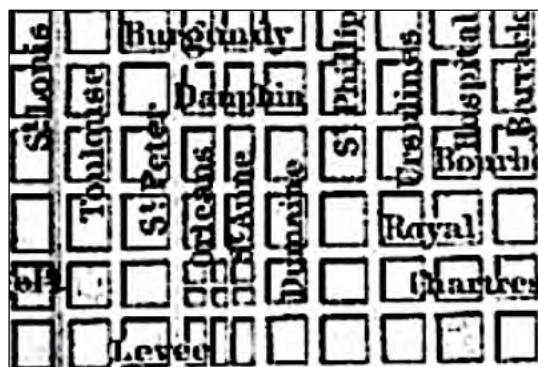


La cathédrale St. Louis, érigée en lisière du square Jackson qui jouxte la rive du Mississippi (Louisiana State Museum).

Le St. Charles et le St. Louis : les temples des forlignements des Néo-Orléanais⁴

Le texte qui suit est une synthèse du livre du Dr Karen Leathem (historienne en chef du Louisiana State Museum) et du texte de Richard Campanella de la Tulane School of Architecture. Jusqu'en 1861, l'Hôtel St. Charles était le sanctuaire de l'élite néo-orléanaise. En 1852 un incendie le détruit, mais la New Orleans Citizen's Bank avance les 600 000 dollars requis pour sa reconstruction. Celle-ci prend moins d'un an et avec des matériaux qui, à l'époque, la prémunissent du feu. *Nous nous réjouissons à la vue de ce magnifique dôme qui brille dans le ciel*, écrit le *Picayune* en mai 1841, *et nous espérons le saluer une fois de plus comme une splendeur de l'architecture de La Nouvelle-Orléans.*

Les deux ailes de l'Hôtel St. Charles, au 135 de la rue éponyme, ca. 1865 - La façade de l'Hôtel St. Louis pendant les travaux d'élargissement de Canal Street.

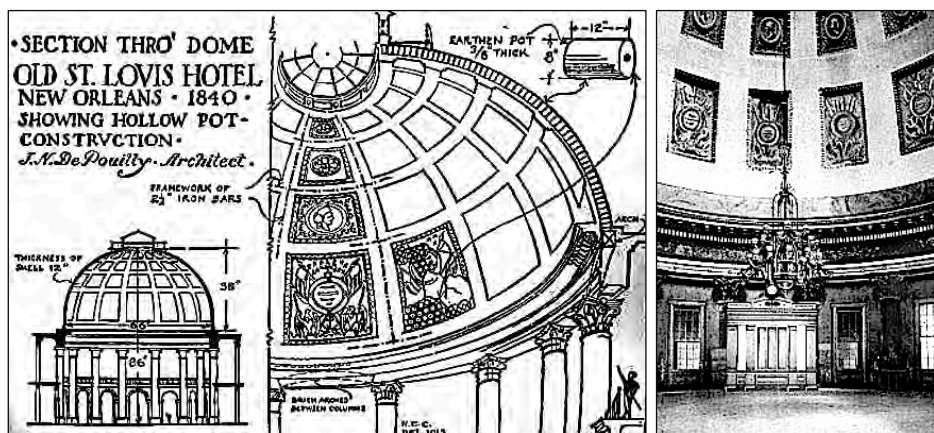


Située au 621 de la rue qui porte son nom, la longue façade de l'Hôtel St. Louis s'étale entre la rue Royale et la rue de Chartres (Historic New Orleans Collection).

⁴ Dr Kimberly H. & Dr Leathem K., *A Multitude of Cultures, the People of Louisiana*, pp. 7-10 in *A Medley of Cultures : Louisiana History at the Cabildo*. Louisiana State Museum ; Cortlandt Curtis N., *New Orleans : Its Old Houses, Shops and Public Buildings*, p. 7. Philadelphia, J. B. Lippincott Company, 1933.



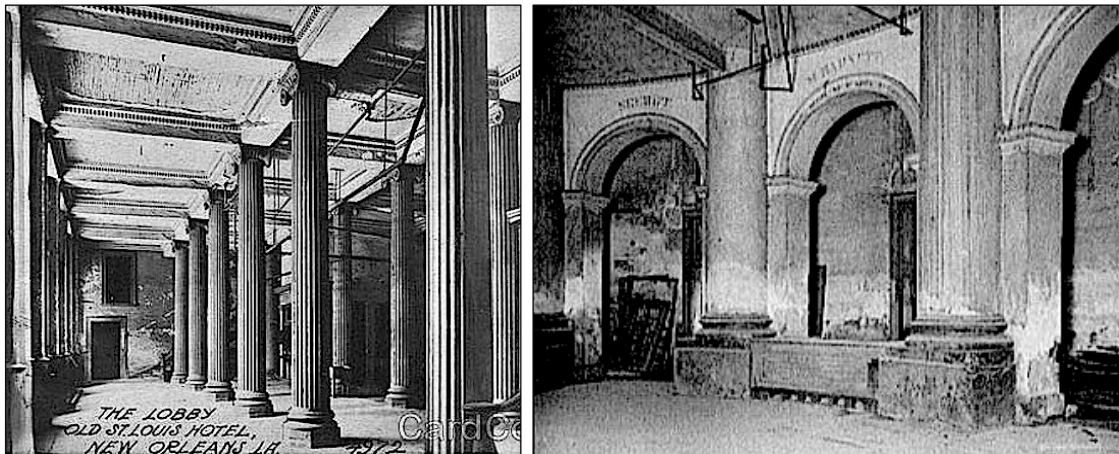
L'Hôtel St. Louis : vue aérienne de son toit avec sa coupole (Historic New Orleans Collection).



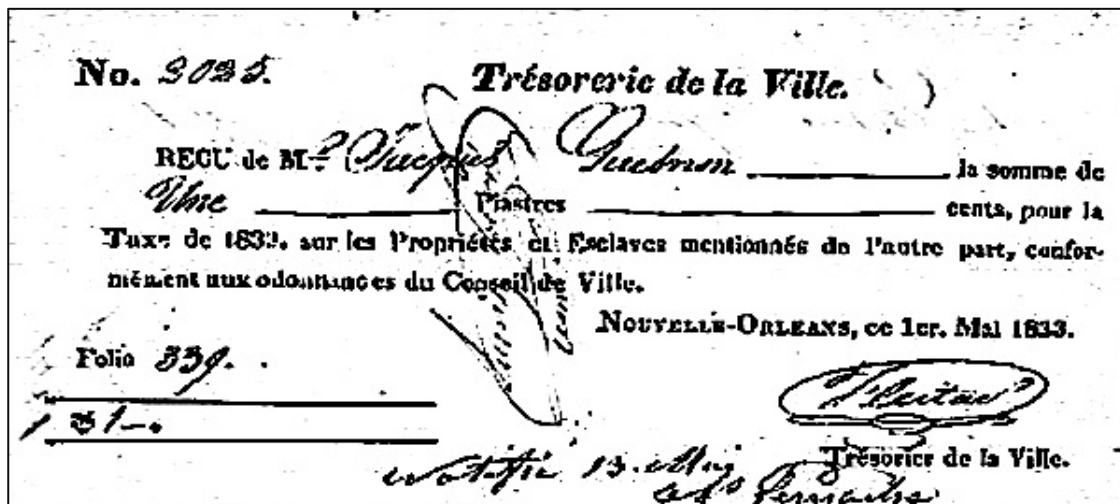
Extrait du plan du dôme de la rotonde et sa vue intérieure (Historic New Orleans Collection).



Aquarelle peinte par Henry Brooke en 1860 pour témoigner de l'horreur des ventes négrières dans la rotonde de l'hôtel St. Louis (Historic New Orleans Collection).



Le lobby de l'Hôtel St. Louis et le dépôt des esclaves qui y étaient mis en vente (Historic New Orleans Collection).



Reçu libellé en français par la Trésorerie de La Nouvelle-Orléans pour ses contribuables francophones qui ont acquitté (en dollars ou en piastres) la taxe sur la propriété d'esclaves.

Le *Gardner's Directory* de 1861 mentionne les coordonnées des marchands d'esclaves de La Nouvelle-Orléans : *Andrius Henry*, 195 Gravier St. ; *Bonzman J.W.*, 165 Gravier St. ; *Bruin Joseph*, Esplanade St. Chartres ; *Carophsell Walsor*, 54 Baronne St. ; *Elam R.H.*, 58 Baronne St. ; *Foster Th.*, 76-78 Baronne St. ; *Hatcher Charles F.*, 195 Gravier St. ; *Johnston Th.*, 8 Moreau St. ; *Lilly A.*, 48 Baronne St. ; *Long R.W.*, 161 Gravier St. ; *Lunflan E.*, 169 Gravier St. ; *Matthews Thos.*, Espl. St. Charles ; *Peterson H.F.*, 15 Perdido St. ; *Poindexter & Little*, 48 Baronne St. ; *Rutherford C.*, 68 Baronne St. ; *Smith John B.*, 90 Baronne St. ; *Waisemans A.*, 177 Gravier St. ; *Wilson J.M.*, Gravier & Baronne St.

En 1854, la *Crescent City* avait évincé les autres ports du Sud dans la traite négrière. Jusqu'en 1861, les compagnies maritimes sudistes impliquées dans ce trafic recouraient à la voyoucratie des ports nordistes pour embaucher des équipages et des commandants sans scrupules qui achetaient des Noirs à Cuba ou chez des intermédiaires européens. Sur les côtes de l'Afrique occidentale et dans son hinterland, les capitaines négriers négociaient avec les caïds arabes une partie des produits de leurs razzias humaines dans les villages noirs. L'expertise navale n'étant pas un point fort de l'économie sudiste, la majeure partie des navires conçus pour la traite sortaient des chantiers nordistes. Entre 1850 et 1860, La Nouvelle-Orléans était le port préféré des marchands de chair humaine parce qu'elle était connue pour le constant renouvellement de son « cheptel » africain. le Sud de son trafic de « Bois d'Ébène », les néo-confédérés en rejettent la responsabilité aux armateurs nordistes de l'époque.

Cette hypocrisie, les archives américaines l'éviscèrent aisément. Rien qu'en 1860, la marine de guerre fédérale saisit huit navires négriers : le *N.C. Trowbridge*, le *Brothers*, le

Clotilde, le *R. Cobden*, l'*E.A. Rawlins*, le *R. Dickson* et le *Wanderer*, sans parler de l'*Echo* dont le procès contraria quelques distingués gentlemen de la *Crescent City*. Les sept bâtiments que nous citons avaient été affrétés dans des ports américains des États du Nord par des « honorables financiers sudistes » : W. Lorrie, D.H. Hamilton, C.A.L. Lamar et B. Davis de Caroline du Sud, T. Meagher de l'Alabama et McGhee de Géorgie. Pendant la guerre, ces hommes d'affaires occupèrent des postes élevés dans l'administration confédérée.

La saisie du négrier *Echo*, relatée dans le *New York Tribune* du 3 mai 1859.

THE LAST OF THE ECHO TRIALS.
 We have accounts from Key West of the trial of Capt. Townsend of the slaver *Echo*, which, as the gallant captain had fully anticipated from the moment it was decided to transfer his case thither, resulted in his acquittal. The fact that the *Echo* was on a slave voyage was, of course, fully enough established; also, that Townsend was on board acting as master. It was further proved that the *Echo* was an American ship, and that Townsend was an American citizen. But according to his Honor Judge Marvin, before whom the trial was had—no Circuit Judge being present—it was necessary to prove still further, that the vessel was owned or fitted out by an American citizen. To prove this fact, the prosecution produced from the records of the New-Orleans Custom-House (to which district the vessel belonged, and whence she sailed on her voyage to Africa) a certified copy of her register, in which Townsend was represented to be the owner. But the learned Judge anxious, appar-

DERNIÈRES NOUVELLES SUR LE PROCÈS DE L'ECHO.

Depuis Key West, nous avons obtenu des informations sur le procès du capitaine Townsend du négrier *Echo*. Comme ce « courageux » capitaine l'avait prévu quand il fut décidé de transférer son cas, il obtint son acquittement. Le fait que l'*Echo* ait accompli un voyage négrier, a été clairement prouvé ; le fait a également été prouvé que ledit Townsend se trouvait à son bord en tant que commandant. Il fut ensuite établi que l'*Echo* est un navire américain et que Townsend est un citoyen américain. Mais, selon le juge Marvin qui instruisit l'affaire - aucun juge itinérant n'était présent - il fut ensuite nécessaire de prouver que le navire était la propriété ou avait été armé par un citoyen américain. Pour le prouver, le procureur a produit une copie certifiée conforme du registre de la douane de La Nouvelle-Orléans (le district où le navire émergeait et d'où il appareilla pour entreprendre son voyage en Afrique). Sur cette copie du registre, Townsend est mentionné comme étant le propriétaire du navire.

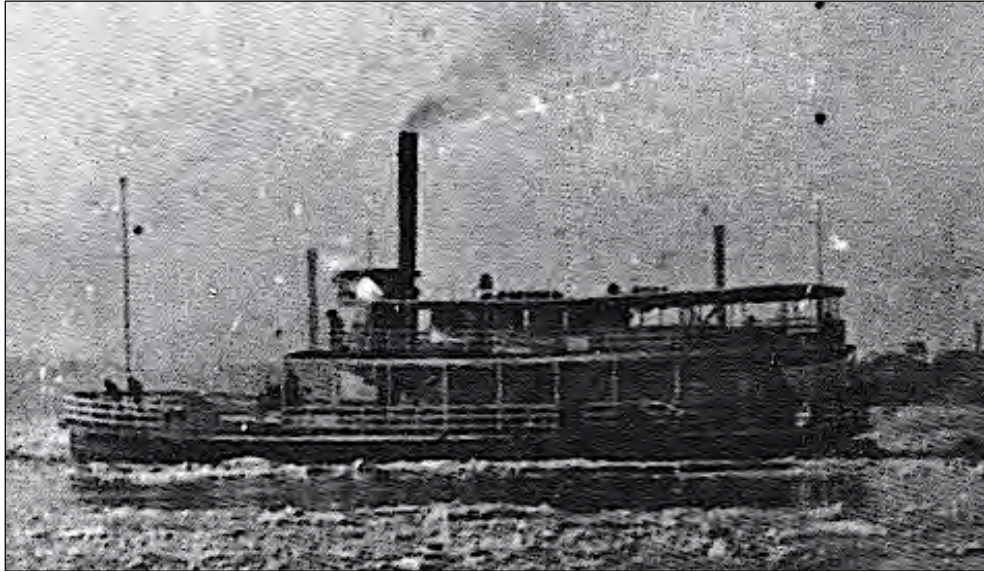
La Nouvelle-Orléans : le portail du famélique réseau ferroviaire louisianais⁵

En 1861 les carences des voies ferrées louisianaises ne s'inscrivaient pas dans les préoccupations majeures des francophones de La Nouvelle-Orléans, pourtant leur *French Market* était pratiquement le point de départ et le terminus de ses deux grandes lignes ferroviaires. Gâtés par les avantages qu'ils tirent du Mississippi en termes de circulation des biens par ses ressources fluviales, les financiers de la *Crescent City* ne ressentent pas la nécessité d'accroître leurs transports mécanisés jusqu'en 1850. Or, dans les États du Nord, les compagnies de chemins de fer ont entre-temps créé une pléthore de nouvelles routes ferroviaires intérieures et ne cessent pas de multiplier et d'allonger leurs capacités de transports. En revanche, au début des années 1850, La Nouvelle-Orléans est la seule cité louisianaise qui s'équipe d'un réseau de transports sur rails, mais il est essentiellement hippomobile et urbain. En 1852, les grands financiers louisianais perçoivent les pertes de profits qui se profilent au sein de leur économie et ils organisent une convention réunissant leurs principaux brasseurs d'affaires pour les inciter à investir dans la création d'une voie ferrée reliant la Louisiane au Mississippi, à l'Arkansas et au Texas. L'année suivante, taradé par les articles du *Daily Picayune*, le Parlement louisianais met en vente des bons d'État pour financer la création de la *New Orleans, Opelousas and Great Western Company* et de deux autres lignes qui figurent sur la droite de la carte, en page suivante. Le Parlement louisianais autorise la *Crescent City* à engager 5,5 millions de dollars en obligations ferroviaires, mais celui-ci ne s'endette qu'à concurrence de 4,5 millions dont la majeure partie ne couvre que les deux lignes, plus rentables, qui contournent le Lac Pontchartrain. En 1861, La Nouvelle-Orléans est isolée de la Louisiane occidentale car un pont ne la relie pas encore à Algiers, une localité portuaire qui est le point de départ de la *New Orleans & Opelousas Railroad Company* qui traverse la Louisiane occidentale.

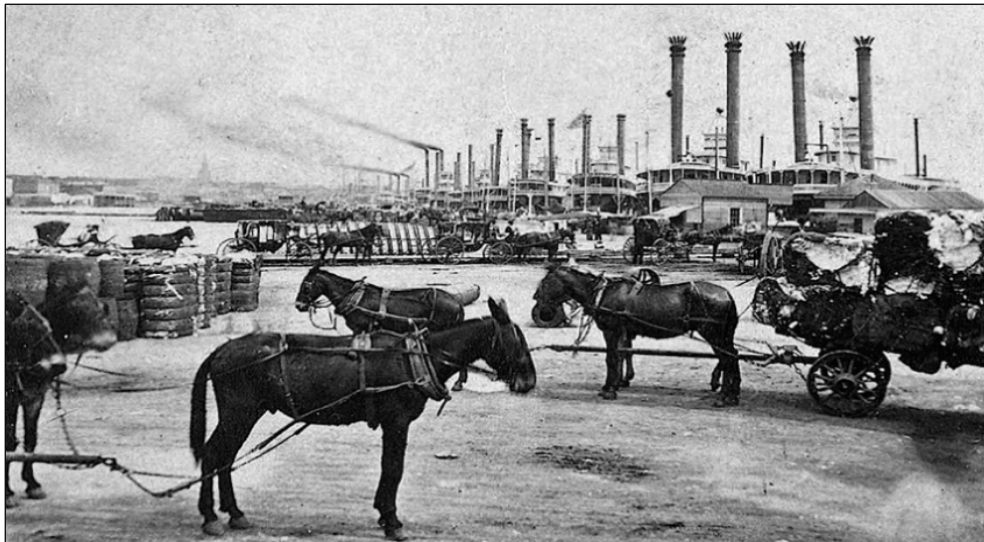


La ligne du *New Orleans & Opelousas Railroad* dessert la Louisiane occidentale à partir de La Nouvelle-Orléans via la gare sise dans le port d'Algiers, sur l'autre rive du Mississippi. En 1860, la compagnie *Jackson & Great Northern* est encore une voie ferroviaire mineure (carte dressée par l'ingénieur G. Bayley, 1853).

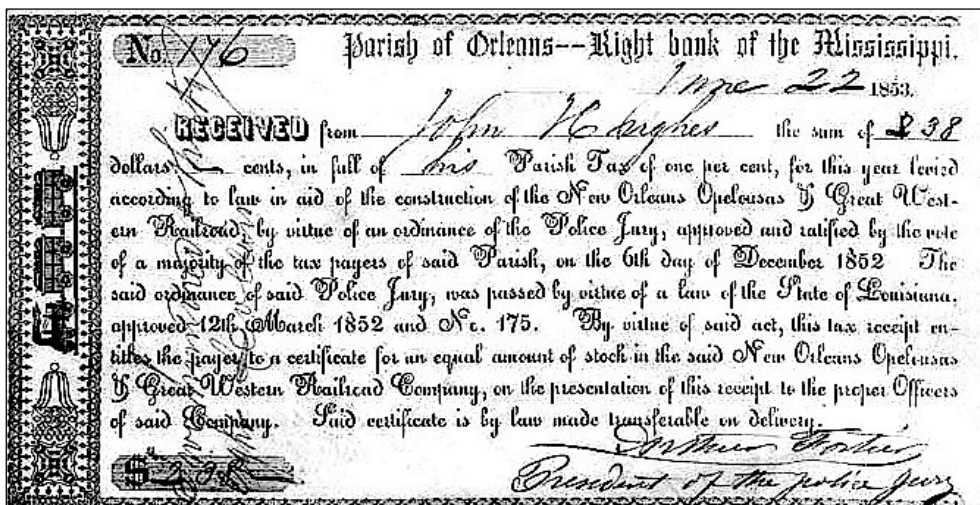
⁵ Reed M.E., *New Orleans and the Railroads*, p. 21. Louisiana Historical Association, 1966 ; Clark J.G., *New Orleans and the River : A Study in Attitudes and Responses*, pp. 125-6 in « Louisiana History », vol. VIII, n°2, 1967 ; Legan M.S., *Railroad Sentiment in North Louisiana in the 1850*, pp. 125-42 in Louisiana History, vol. 17, 1976.



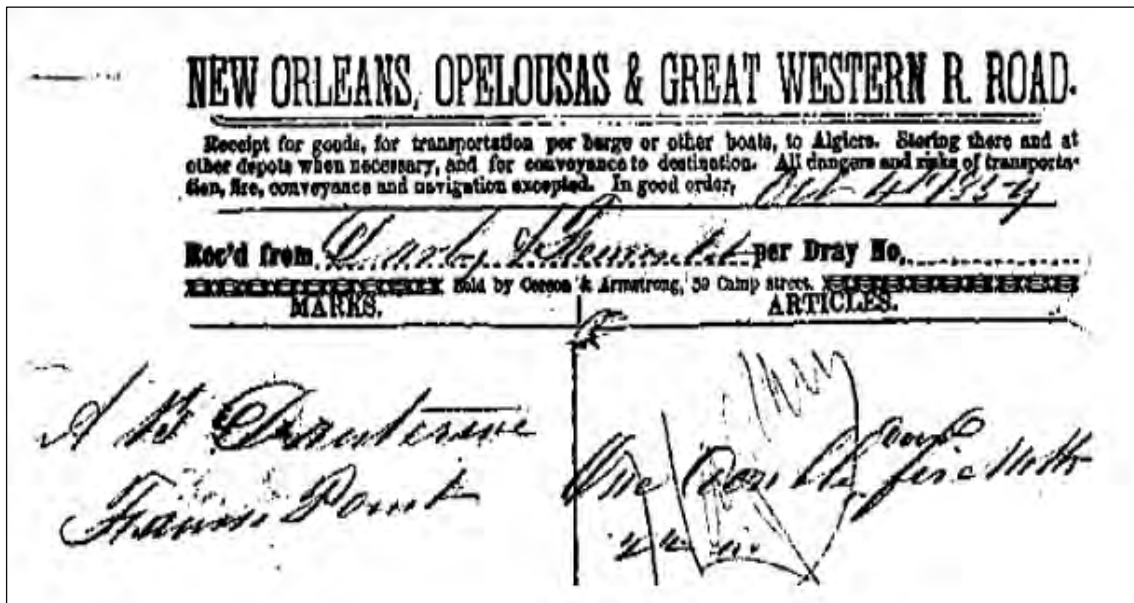
Ferry transportant des personnes et du fret entre le port de La Nouvelle-Orléans et celui d'Algiers, sur l'autre rive du Mississippi (friendsoftheferry.org).



Déchargement, à Algiers, de coton et de fret venant de La Nouvelle-Orléans ou d'États situés à l'est du fleuve Mississippi (Louisiana State Museum).



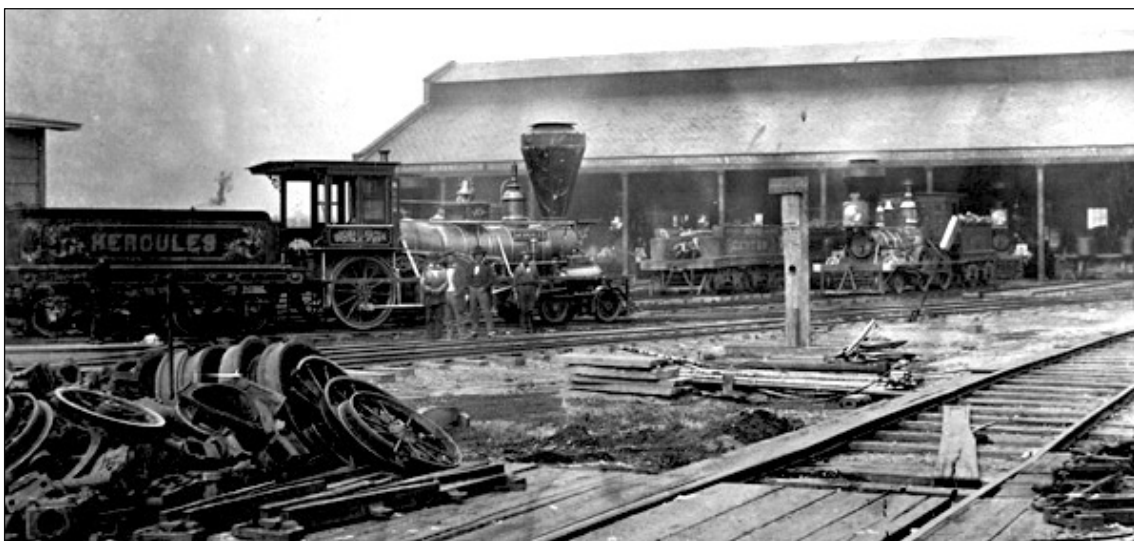
En 1853, le conseil de La Nouvelle-Orléans autorise la Right Bank of the Mississippi à émettre des actions pour la construction de la voie ferrée du New Orleans, Opelousas Railroad & Great Western Railroad (Louisiana Scrapbook Collection).



Titre de transport délivré en 1854 par la New Orleans, Opelousas & Great Western R.R. à ses clients qui prenaient un ferry pour passer de La Nouvelle-Orléans à Algiers (Louisiana Scrapbook Collection).



Pour pallier la pénurie de papier-monnaie confédéré en Louisiane, de 1861 à 1862, les titres de transports des compagnies ferroviaires étaient acceptés comme des billets de banque ordinaires pour des paiements limités à un ou deux dollars (Louisiana Scrapbook Collection).



Gare et dépôt ferroviaire de la compagnie Jackson & Great Northern à La Nouvelle-Orléans. Cette compagnie desservait exclusivement la Louisiane orientale (National Archives).

Billets de banque confédérés en usage en Louisiane jusqu'en 1862



Billet de 50 piastres émis en 1840 par la Banque des Citoyens de La Nouvelle-Orléans. La piastre louisianaise équivalait au dollar américain (Collection Eric P. Newman, St. Louis Washington University).



Billets bilingues ou en français, émis par la Banque des Citoyens de La Nouvelle-Orléans (Beastopins.com).



Dollar émis en 1862 par la compagnie Magee & George de La Nouvelle-Orléans, qui fournissait des pièces de buffetterie pour la milice louisianaise et les troupes confédérées (worthpoint.com) - Quelques trois semaines avant l'occupation de La Nouvelle-Orléans, le comté (paroisse) de St. Charles approuve l'émission d'actions qui seront vendues à un dollar pour soutenir financièrement l'armée confédérée et pour compenser la carence, en Louisiane, de billets de banque émis par le ministère du Trésor à Richmond (picclick.com).



Dollar émis en novembre 1861 par la société Stuart & James de La Nouvelle-Orléans. Cette société était l'un des fournisseurs de la milice louisianaise (T.D. Hine, Sellistore.com) – Billet de 2 dollars émis en 1839 par le conseil de la municipalité de La Nouvelle-Orléans, avec une mention faciale en français et en anglais (sellifore.com).

La canne à sucre en Louisiane



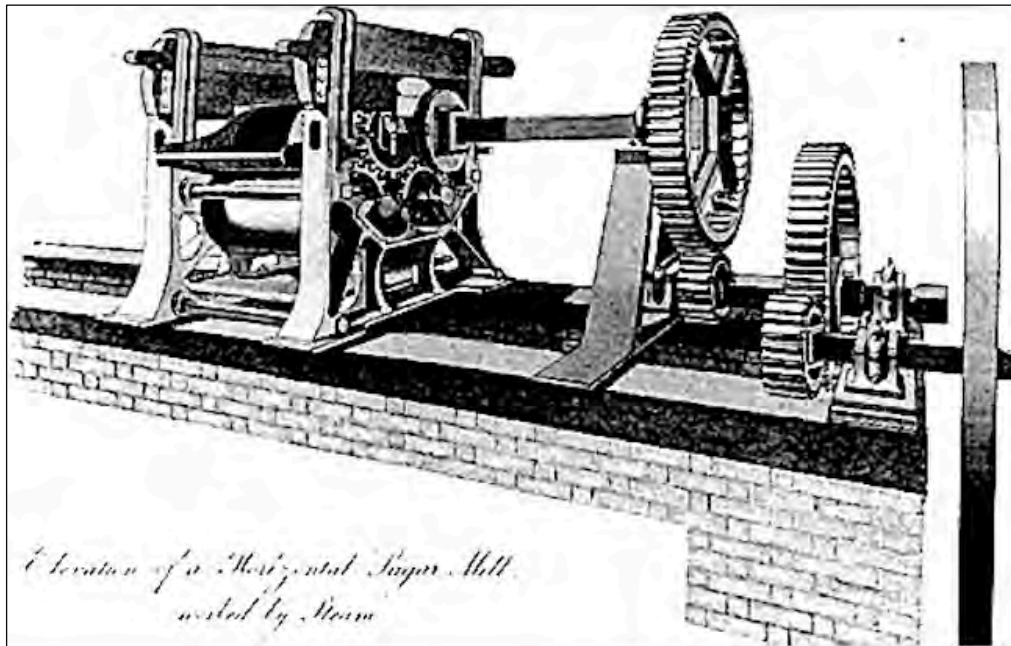
Coupe de cannes à sucre par des femmes et des adolescents noirs en Louisiane (Photo de W.J. Jackson, ca. 1865-1870, in Granger Historical Picture Archives et photo de W.W. Washburn, New Orleans, ca. 1850-1870). Sur Internet, cette photo est parfois libellée comme un cliché pris au XIX^e siècle à Cuba.



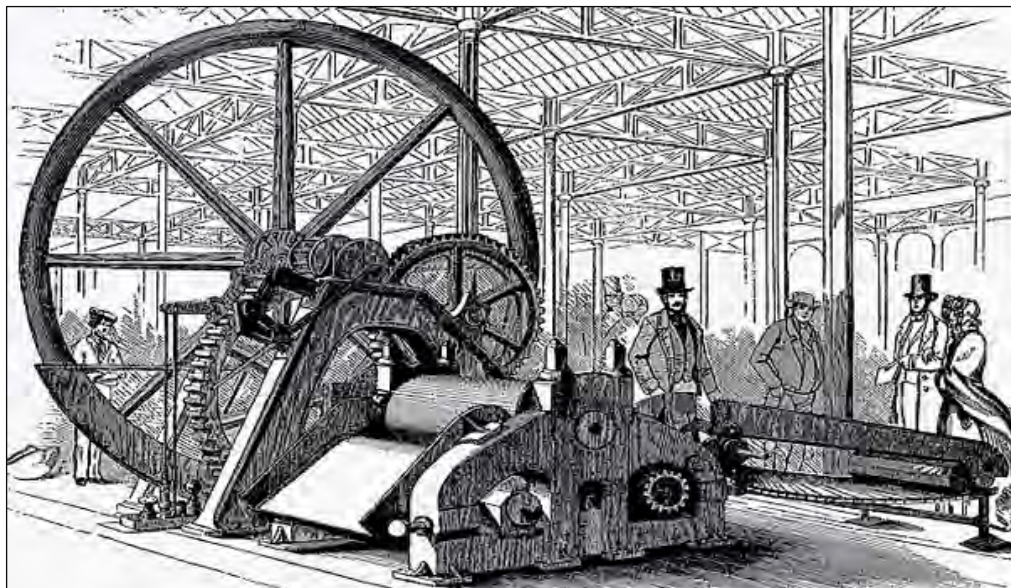
Quartiers des esclaves dans une plantation de cannes à sucre dans le sud-ouest de la Louisiane, ca. 1860. Derrière les cabanons des Noirs, on distingue une petite raffinerie appartenant au propriétaire (*Louisiana Feed Your Soul* in crt.state.la.us).



Livraison de cannes à sucre dans une raffinerie proche de La Nouvelle-Orléans (Library of Congress).



Broyeur à vapeur de cannes à sucre (G.R. Porter, *The Nature and Properties of the Sugar Canne*, London 1830).



Nouveau broyeur plus performant pour suivre la croissance des demandes locales et étrangères (Robinson & Russell's, *Great Exhibition : Official Catalogue*, 1851).



Sur la jetée de La Nouvelle-Orléans, des barriques de sucre de canne, prêtes à être expédiées dans le nord des États-Unis et en Europe (National Archives).

Le champ de courses de Metairie, près de La Nouvelle-Orléans



Bernard de Marigny de Mandeville (1785-1868), président du sénat de l'État de Louisiane de 1822 à 1823. Il est issu d'une famille nobiliaire française et, à 19 ans, sert dans le corps expéditionnaire français de Rochambeau. Après l'indépendance des États-Unis, il s'installe en Louisiane et y épouse la fille d'un riche homme d'affaires américain. En 1838, il s'associe à Henry A. Taylor et à Julius C. Branch pour fonder le Jockey Club de La Nouvelle-Orléans. Son conseil d'administration choisit les artistes Theodore Moise et Victor Pierson pour peindre son champ de courses de Metairie et d'y faire figurer les commanditaires du Jockey Club. Parmi ceux-ci, on distingue le futur général confédéré P.G.T. Beauregard, reconnaissable à sa petite taille et à son costume clair, debout près du cheval blanc au centre de la peinture (old-new-orleans.com).



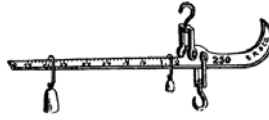
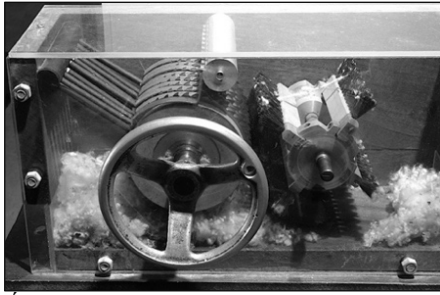
Le pur-sang *Lexington* après sa victoire lors de la course annuelle de 1854 à Metairie, une localité proche de La Nouvelle-Orléans. Dans ses souvenirs de jeunesse, Eliza Moore-McHatton relate les péripéties auxquelles elle prit part avant et après la course que remporta *Lexington*. (old-new-orleans.com)

Affiche à droite : le 20 mars 1839, les trois fondateurs du *Jockey Club* annoncent l'organisation de leur première course équestre à Metairie. (old-new-orleans.com)



March 20th, 1839.
FIRST DAY—The Creole Purse of \$300—mile heats.
SAME DAY—Proprietors Purse \$250—mile heats—free for all horses.
THIRD RACE—Sweepstakes.. (See Spirit of the Times.)
SECOND DAY—Proprietors' Purse, \$1,200—two mile heats: if more than two start, the second best to be entitled to \$200—if but two, the winner to receive \$1,000
THIRD DAY—Jockey Club Purse, \$1,500—three mile heats; of which the second best will be entitled to \$300, if more than two start—if but two, the winner to receive \$1,500.
FOURTH DAY—Jockey Club Plate, value \$1,500—and \$500,—four mile heats—to the winner, and \$500 to the second best horse, provided more than two start
FIFTH DAY—Proprietors' Purse, \$600—mile heat—best 3 in 5.
SAME DAY—The Louisiana Plate, value \$1,000—two mile heats; five year olds and over will carry 100 lbs.—four year olds and under their appropriate weights.
HENRY A. TAYLOR,
JULIUS C. BRANCH,
MANDEVILLE MARIGNY. } Proprietors

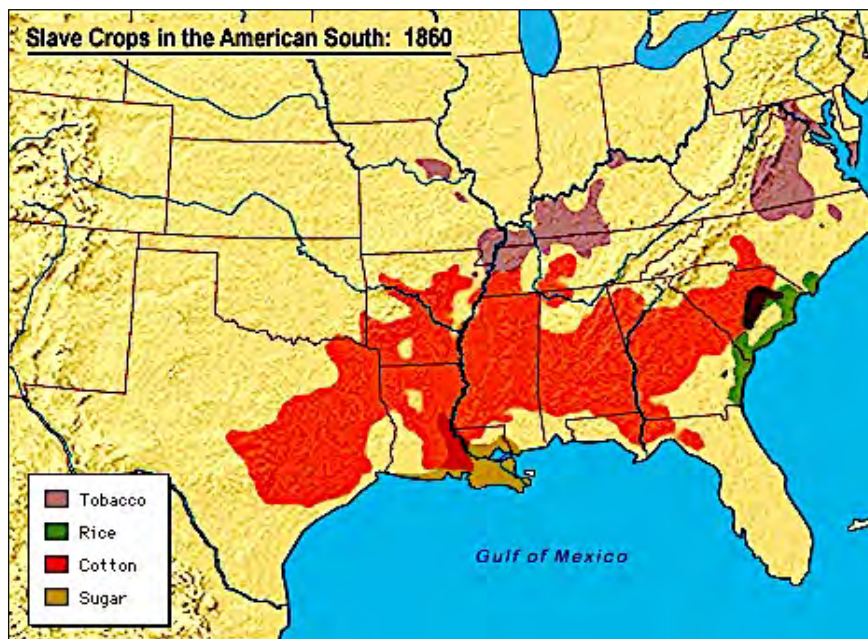
La Nouvelle-Orléans est le port du Sud, qui enregistre et expédie le plus grand nombre de balles de coton dans le Nord ou à l'étranger



Égreneuse à coton du XIX^e siècle (Eli Whitney Museum) - Instrument sommaire pour peser les sacs des esclaves après la cueillette quotidienne du coton - Chaque jour, le maître ou l'intendant pesait les sacs de leurs Noirs pour vérifier s'ils avaient récolté la quantité minimale de coton, qui leur était imposée et leur infliger des coups de fouet, dont le nombre était proportionnel à leur perte de rendement (usslave.blogspot.com).



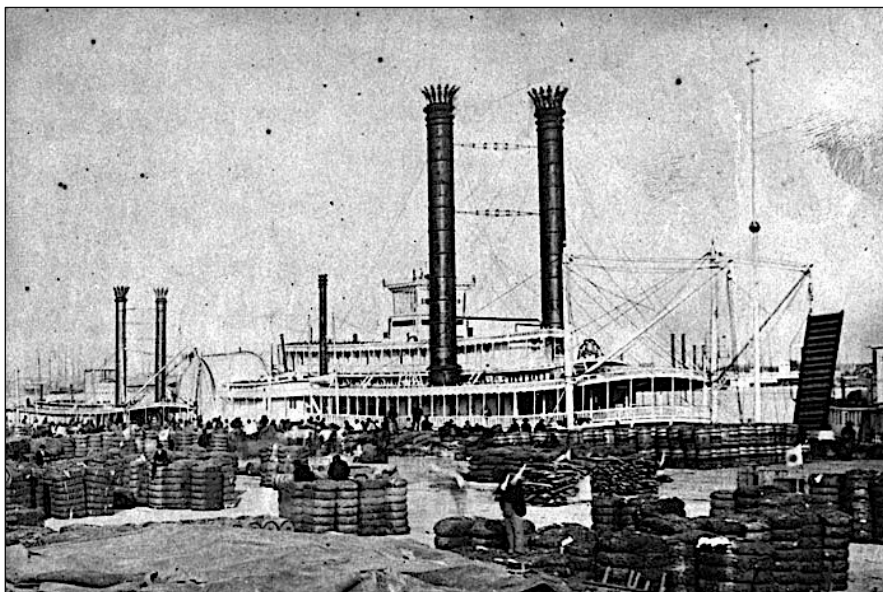
Presse confectionnant les balles de coton (National Archives).



La carte souligne en beige foncé la prédominance des champs de cannes à sucre dans l'agriculture louisianaise à la veille de la guerre (mappinghistory.uoregon.edu).



Riverboat du Mississippi, dont le pont est couvert de balles de coton destinées à La Nouvelle-Orléans où des cargos de fort tonnage les expédieront à leurs commanditaires en Europe (National Archives).



Sur la jetée de La Nouvelle-Orléans, des balles de coton sont embarquées ou débarquées par des vapeurs fluviaux qui descendent le Mississippi jusqu'à son embouchure. Les drapeaux fichés sur ces balles identifiaient leurs propriétaires (National Archives).



Lettre de change émise à La Nouvelle-Orléans en 1850 (ebay).

Types de connaissance que les propriétaires ou les commandants des steamboats du Mississippi devaient remplir pour transporter et débarquer leur fret sur la côte des États-Unis ou dans l'un de leurs ports fluviaux. Ces documents étaient complétés par le propriétaire du cargo ou par son agent maritime, ils prouvaient la conformité de l'exécution d'un transport de marchandises à bord d'un navire et d'un port à un autre.

N. B. If Rowland G. Hazard
 is not in New Orleans deliver
 these goods at New Orleans
 the consignee

(Capt Brown with please see the Bill of Lading) J. P. Hazard
 Shipped, in good order and well conditioned, By ~~LOTTEROP~~
 in and upon the Ship called the ~~St. Charles~~ whereof is
 master for this present Voyage now in the Harbour
 of ~~New Orleans~~ and bound for ~~New Orleans~~
 to say:

Fifteen Bales Domestic Goods

being marked and numbered as in the margin, and are to be delivered in like good
 order and well conditioned at the aforesaid port of ~~New Orleans~~ (Ex-
 cept of the case only excepted) unto ~~Rowland G. Hazard~~
 or to Assign, he or they paying Freight for said goods, viz:

W. Customary, better Ship

with ~~of~~ Freight and average. — In witness whereof, the Master
 hath affirmed to ~~Cons~~ Bills of Lading
 of this tenor and Date; one of which being accomplished, the other
 to stand void. Dated at ~~New Orleans~~
~~Rowland G. Hazard~~ for ~~W. P. Hazard~~
~~of New Orleans~~

Document établi en 1840 par Rowland G. Hazard, le commandant du steamboat *Vicksburg*, qui déclare transporter quinze balles de coton numérotées de 1506 à 1528, destinées à La Nouvelle-Orléans (Old New Orleans, Historical).

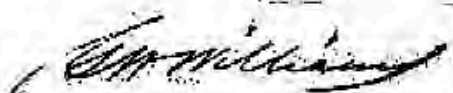

 In good order and well conditioned, by Thomas Leese on board the Steam Boat called the Shelby is Master, now lying in the PORT OF MOBILE, and bound for New Orleans To S&T:

One Box Midge
 Three Bales Midge

being marked and numbered as in the margin; and are to be delivered in the like order and condition at the Port of New Orleans (the dangers of the sea & delays only excepted) value At Cost Small or to his assigns or they paying Freight for the said at the rate of fifty cents per Barrel

In WITNESS WHEREOF, The Master or Purser of the said Steam Boat hath affirmed to J. H. Loring, all of this tenor and date; one of which being accomplished, the others to stand void.

Dated at Mobile, the 14th day of December - 1840



Document établi en 1840 par Thomas Lesesne, le propriétaire du *Shylock* en rade du port de Mobile, pour livrer une caisse de marchandises et trois balles de coton à La Nouvelle-Orléans (Old New Orleans, Historical).

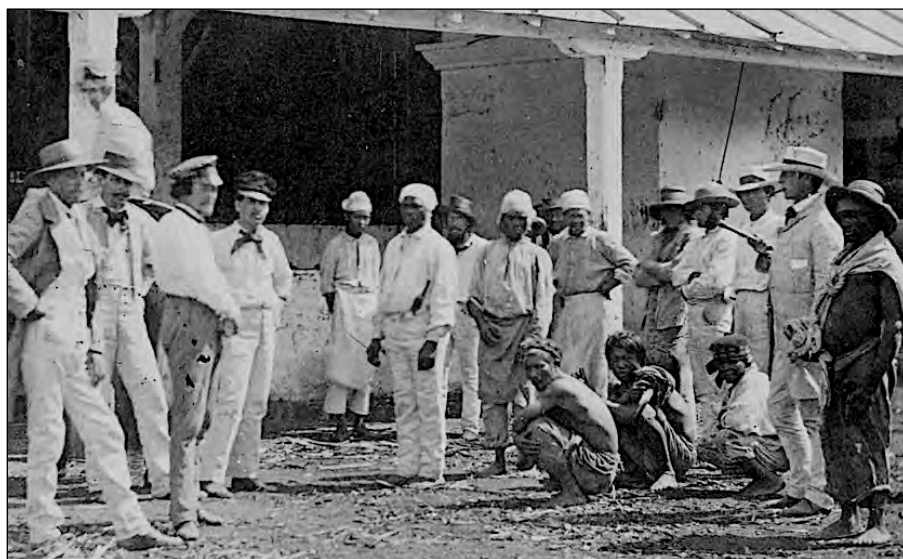
Commerce d'esclaves africains entre Cuba et La Nouvelle-Orléans



Des vapeurs appareillaient de La Nouvelle-Orléans pour gagner Cuba où ils livraient leur coton à des courtiers étrangers qui l'expédiaient sur des longs courriers, à New York, en California ou en Europe, ca. 1860 (Alessandro Arseni in *The Postal Gazette*, 2/11/2006).

Year	No. of Slaves	% of Total Population
1774	44,333	25.8%
1792	84,570	31.1%
1817	199,145	36.0%
1827	286,942	40.7%
1841	436,500	43.3%
1846	323,759	36.0%
1862	370,553	26.5%
1877	199,094	13.1%

La proximité de La Nouvelle-Orléans avec Cuba explique l'accroissement du nombre d'esclaves africains dans cette île (*The Cambridge World History of Slavery*, part. II).

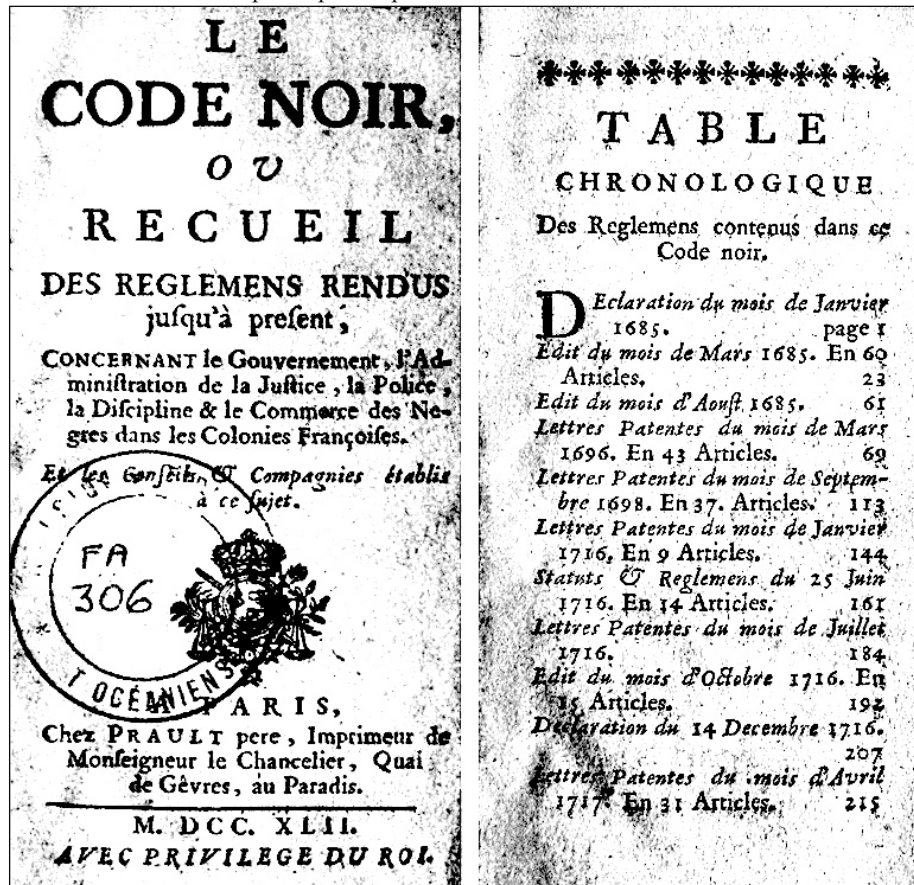


Vente d'Africains à Cuba par des trafiquants américains et cubains pour le marché de La Nouvelle-Orléans, ca. 1860 (Cuban Heritage Collection, University of Miami Libraries).

Les balises existentielles des Noirs et des Métis de La Nouvelle-Orléans⁶

Bien avant les Américains, les colons français des Antilles ou Indes occidentales sont les premiers Européens à avoir souhaité de codifier le degré de « blanchitude » de leurs sang-mêlé d'origine africaine dont beaucoup suivront leurs maîtres en Louisiane pour fuir les révoltes d'esclaves, notamment celle de 1791 à Saint Domingue. Dans son ouvrage *Description Topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'île Saint Domingue*, publié à Paris en 1797, Médéric L.E. Moreau a dressé le tableau repris ci-après qui hiérarchise socialement les catégories de sang-mêlé en fonction de la part caucasienne dite « blanche », contenue dans leur hérédité.

Le « Code Noir » publié pour la première fois à Paris en 1685 et réédité en 1727.



Dans *The Cursed*, publié en 2014, Heather Graham rappelle l'argus humain dressé en 1797 par Médéric Moreau, et qui conditionna la vie des Noirs en Louisiane jusqu'en 1862 : les mulâtres (moitié blanc-moitié noir), les griffons (moitié mulâtre-moitié noir) et les quarterons (moitié mulâtre-moitié blanc). Ce glossaire trahissait l'obsession de la société aryenne locale à ne pas se commettre avec des Africains. Rappelons que le concept de race aryenne émane de l'écrivain français Arthur de Gobineau qui l'introduit en 1853 dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*. En 1856, fort de son prestige au sein du corps médical sudiste, le Dr Josiah C. Nott de Caroline du Sud charge le journaliste sudiste Henry Hotze de traduire en anglais l'ouvrage de Gobineau. Cette traduction paraît sous le titre *The Moral and Intellectual Diversity of Races*. Mais qui est ce Dr Nott ? Après être sorti de l'Institut de Médecine de New York et de l'Université de Pennsylvanie, il pratique la médecine en Caroline du Sud jusqu'en 1835, ouvre un cabinet médical à Mobile puis enseigne l'anatomie à l'Université de Louisiane en 1857. Dans le

⁶ Synthèse de *Free People of Color*, de L. Schweninger (D. Johnson. Louisiana Endowment for the Humanities) - Clark E., *The Strange History of the American Quadroon : free women of color in the revolutionary world* (North Carolina University Press, 2013).

même temps, il commet trois thèses relatives à l'ethnologie : *Two Lectures on the Connection between the Biblical and Physical History of Man ; The Negro Race : Its Ethnology and History*. En 1856, Nott et George Gliddon, deux adeptes du polygénisme, publient *Types of Mankind or Ethnological Researches based upon Ancient Monuments, Paintings, Sculptures and Crania of Races, and biblical history* et *Indigenous Races of the Earth*. Nott et Gliddon concèdent que les mulâtres sont des hybrides dotés d'un quotient intellectuel intermédiaire entre celui de l'Africain et du « Caucasien ». Cette description flatte la société sudiste parce qu'elle prétend démontrer que leurs esclaves forment une sous-espèce humaine incapable de s'inscrire dans la société civilisée.

« Ce serait une anomalie dans la nature », écrit le Dr Nott, « si l'homme appartenait à une espèce unique (...), ces observations nous ont permis d'observer les ressemblances que les anatomistes ont relevées entre le Noir et le singe (...) L'histoire démontre que les races indiennes et noires sont incapables d'accéder à un niveau de civilisation égal à celui de la race caucasienne, mais aussi que celle-ci se détériore si elle se mêle à des races inférieures⁷. »

Les 20 combinaisons du Quarteron offrent depuis 71 jusqu'à 96 parties blanches & depuis 32 jusqu'à 57 parties noires.

Q U A R T E R O N .

Venu du Blanc & de la Mulâtresse .	.	.	.	96	32
Quarteron avec la Quarteronne	.	.	.	96	32
Sang-Mêlé avec la Mulâtresse	.	.	.	95	33
Quarteronné	.	.	.	94	34
Mamelouc	.	.	.	92	36
Blanc avec la Marabou .	.	.	.	88	40
Métif avec la Mulâtresse .	.	.	.	88	40
Sang-Mêlé avec la Marabou	.	.	.	87	41
Quarteronné	.	.	.	86	42
Mamelouc	.	.	.	84	44
Blanc avec la Griffonne .	.	.	.	80	48
Métif avec la Marabou .	.	.	.	80	48
Quarteron avec la Mulâtresse	.	.	.	80	48
Sang-Mêlé avec la Griffonne	.	.	.	79	49
Quarteronné	.	.	.	78	50
Mamelouc	.	.	.	76	52
Blanc avec la Sacatra .	.	.	.	72	56
Métif avec la Griffonne .	.	.	.	72	56
Quarteron avec la Marabou	.	.	.	72	56
Sang-Mêlé avec la Sacatra	.	.	.	71	57



Si elles n'avaient pas été affranchies, ces octavonnes de La Nouvelle-Orléans se négociaient sur le marché des objets de plaisir. À droite, trois enfants issus d'un Blanc et d'une esclave griffonne. L'administration fédérale les enregistra sous le nom de leur « propriétaire-géniteur » parce que le « Code noir », en application chez les Confédérés, les définissait comme des biens meubles et sans existence légale (Studio Kimball New Orleans, 1863 - National Archives).

⁷ Faust D.G., *Ideology of Slavery, Pro-Slavery Thoughts in Antebellum South*, pp. 220, 223-4, 229, 231, 237. Baton Rouge, 1981.



Tableau dressé par Josiah Nott, le médecin sudiste qui prétendit démontrer les affinités crâniennes entre le singe et l'Africain (Paul Stewart/Science Photo Library).

Déjà dans son traité *Slavery in the Light of Ethnology*, publié à La Nouvelle-Orléans en 1851, le médecin virginien Samuel Cartwright définit les Africains comme une sous-race humaine prédestinée à servir la société blanche parce que *les Africains forment une race inférieure incapable de survivre en liberté* (sic)⁸.

Quinze ans après la vente de la Louisiane à la république américaine, la Chambre de cet État édicte une loi expulsant les Noirs libres dans les trente jours si les autorités locales ne leur délivrent pas un certificat les autorisant de rester sur place. En 1852, les parlementaires louisianais envisagent même d'expédier leurs citoyens de couleur au Libéria mais, trois ans plus tard, ils transfèrent cette compétence aux tribunaux des districts. En 1857, une nouvelle loi prohibe l'émancipation des esclaves et soumet ceux qui sont affranchis à des démarches qui les découragent de s'installer dans une autre localité. Les Louisianais de couleur, affranchis ou nés libres ne peuvent pas être nommés jurés, ils ne sont pas autorisés à travailler dans un service public, ni à tenir des débits de boissons fermentées. En revanche, la loi leur permet d'acquérir et de léguer des biens et même d'ester en justice, mais seulement contre des Blancs issus de la plèbe. Les Noirs condamnés pour des crimes et des délits sont traduits devant les mêmes cours que les Blancs. Les Noirs émancipés qui en ont les moyens financiers, peuvent inscrire leurs enfants dans des écoles réservées aux gens de couleur. Si un magistrat les reconnaît comme telles et sur base d'un testament olographe ou notarié, les concubines noires

⁸ Nott J.C., *Two Lectures on the Natural History of the Caucasian and Negro Races* (livre numérique Google) ; Jenkins W.S., *Proslavery Thoughts in the Old South*, pp. 36-7, 250-1. Chapel Hill, 1935 ; Cartwright S.A., *Slavery in the Light of Ethnology*, passim. Johnson Reprint, New York, 1968 ; Faust, op. cit., pp. 168-299 ; Horsman R., *Josiah Nott of Mobile*, pp. 82, 125. L.S.U. Press, 1987 ; Sinha M., *The Counterrevolution of Slavery*, pp. 23-4, 92. Chapel Hill, 2000 ; Loewen J.W. & Sebesta E.H., *The Confederate and Neo-Confederate Reader, the Great Truth about the Lost Cause*, pp. 24, 64-70. University Press of Mississippi, 2010.

peuvent hériter d'un dixième à un quart des biens meubles de feu leur concubin blanc. En Louisiane, le nombre de Noirs libres passe de 10 476 à 25 502 entre 1820 et 1840, mais la croissance du nombre de « bourgeois café au lait » résulte du manque de femmes blanches à l'époque où la France gérait cet État. En 1860, sa population colorée compte 81,3 % de personnes libres, or cette proportion de Noirs affranchis ne dépasse pas 35 % dans les autres États américains. En conséquence, les plus aisés de ces « Nègres blancs » acquièrent petit à petit des esclaves noirs pour les faire travailler dans leurs champs de coton ou de cannes à sucre ou dans de petites entreprises commerciales.

Le recensement décennal de 1860 dévoile les caractéristiques majeures de cette tranche de société arc-en-ciel. Il révèle que les « négresses blanches » sont majoritaires au sein des propriétaires fonciers de souche africaine qui vivent dans le Sud. En outre, sur les 561 riches Créoles noirs répertoriées en Louisiane, 25 % de celles-ci ont acquis ou fait bâtir des demeures cossues dans ou près de La Nouvelle-Orléans. Pour affiner le spectre économique de cette société qui fonctionne parallèlement à l'establishment francophone ou anglo-saxon, sachons que cinq des dix plus opulentes familles métissées de la Louisiane sont francophones et résident dans les rues les plus cotées du *French Carré*. Toutefois, les plus fortunés des *Nègres blancs* s'abstiennent prudemment de provoquer ou d'inquiéter les strates du *white power* en se commettant avec les esclaves, mais surtout en bravant le sacro-saint « Code noir » qui leur prescrit notamment de ne recourir qu'à de la main-d'œuvre de couleur et qui leur interdit d'esquisser des relations sociales avec des familles blanches. Néanmoins, l'usage les autorisait à fréquenter l'opéra, le théâtre et les courses hippiques pour autant qu'ils se tiennent sur les banquettes accessibles aux Africains et à leur sang-mêlé.

En 1860, l'afflux d'Américains et d'émigrés européens à La Nouvelle-Orléans, conjugué à la croissante notoriété de son marché aux esclaves effiloquent peu à peu l'ancien tissu urbain de la *Crescent City*. Si en 1830, celle-ci recense 16 710 sang-mêlé libres, 89 441 Blancs et 109 588 esclaves, le recensement de 1860 traduit la faible augmentation du nombre de ses métis libres (18 647), qui réduit leur communauté à une peau de chagrin que rognent 357 456 Blancs et 331 726 esclaves. L'année suivante à La Nouvelle-Orléans, le prix moyen des esclaves régresse de 1 381 à 1 116 dollars en 1862. En 1865, les esclaves de La Nouvelle-Orléans se négocient pour une bouchée de pain car les *Tycoons* sudistes pressentent que, dans un très bref délai, le Congrès américain abrogera définitivement leurs marchés de chair humaine.

Évolution des prix des mâles noirs sur le marché de La Nouvelle-Orléans entre 1800 et 1860.
Références fournies par Stanley Engerman et citées dans Walton and Rockoff (1994).

